

## **Bourse Direct**

Exercice clos le 31 décembre 2016

**Rapport des commissaires aux comptes  
sur les comptes annuels**

**FIDORG AUDIT**  
62, rue de la Chaussée d'Antin  
75009 Paris  
S.A.S. au capital de € 124.000

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Caen

**ERNST & YOUNG Audit**  
1/2, place des Saisons  
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1  
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

## **Bourse Direct**

Exercice clos le 31 décembre 2016

### **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Bourse Direct, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **I. Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Lors de l'arrêté des comptes, votre société est conduite à effectuer des estimations portant notamment sur l'évaluation des fonds de commerce (notes 1.6 et 7 de l'annexe aux comptes annuels), l'évaluation des participations et autres titres détenus à long terme (notes 1.5 et 6 de l'annexe aux comptes annuels) et sur l'évaluation des indemnités de départ à la retraite (notes 1.11 et 14 de l'annexe aux comptes annuels). Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent leur estimation et leur documentation. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de l'évaluation des actifs concernés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

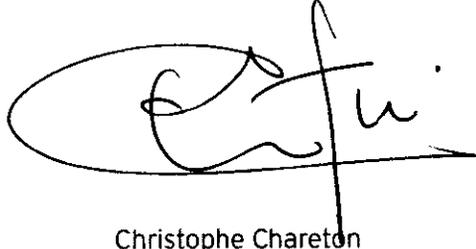
Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Paris-La Défense, le 10 mars 2017

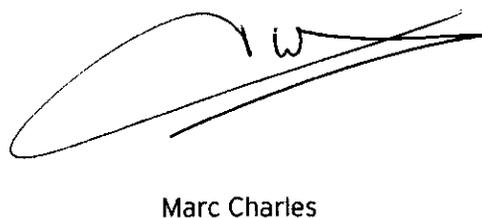
Les Commissaires aux Comptes

FIDORG AUDIT



Christophe Chareton

ERNST & YOUNG Audit



Marc Charles



**BOURSE DIRECT**

**COMPTES ANNUELS ARRETES  
AU 31 DECEMBRE 2016**

Société Anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 13 988 845,75 euros  
Siège Social : 374 rue Saint Honoré 75 001 Paris  
RCS 408 790 608 Paris

## BOURSE DIRECT

### BILAN ACTIF

(En euros)	Note	31.12.2016	31.12.2015
<b>ACTIF</b>			
Caisse, banques centrales, C.C.P.	3	-	-
Effets publics et valeurs assimilées		-	-
Créances sur les établissements de crédit	3	545 675 282	405 195 900
Opérations avec la clientèle	12	14 578 524	14 267 349
Obligations et autres titres à revenu fixe	4	29 040 534	29 043 821
Actions et autres titres à revenu variable	5	70 442 052	99 287 806
Participations et autres titres détenus à long terme	6	1 070 847	1 070 847
Parts dans les entreprises liées		480 214	106 714
Immobilisations incorporelles	7	17 600 679	18 074 539
Immobilisations corporelles	8	893 701	1 751 923
Capital souscrit non versé		-	-
Actions propres		-	-
Comptes de négociation et de règlement	9	9 996 968	6 838 619
Autres actifs	10	8 344 543	14 103 019
Comptes de régularisation	11	1 118 389	1 428 479
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>699 241 733</b>	<b>591 169 015</b>

### BILAN PASSIF

(En euros)	Note	31.12.2016	31.12.2015
<b>PASSIF</b>			
Banques centrales, C.C.P.		-	-
Dettes envers les établissements de crédit	3	63 103 437	83 760 053
Opérations avec la clientèle	12	522 769 412	397 824 935
Dettes représentées par un titre	5	7 869 723	4 525 633
Autres passifs	13	22 916 520	21 447 791
Comptes de régularisation	13	656 220	1 247 821
Comptes de négociation et de règlement	9	9 969 751	12 829 146
Provisions	14	621 086	512 154
Dettes subordonnées	22.2	14 000 000	14 000 000
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	15	<b>57 335 584</b>	<b>55 021 482</b>
Capital souscrit		13 988 846	13 988 846
Primes d'émission		23 126 593	23 126 593
Réserves		1 399 032	1 238 032
Report à nouveau		16 507 012	13 722 128
Résultat de l'exercice		2 314 101	2 945 883
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF</b>		<b>699 241 733</b>	<b>591 169 015</b>

**BOURSE DIRECT**  
**COMPTE DE RESULTAT**

<i>(En Euros)</i>	<i>Note</i>	<b>2016</b>	<b>2 015</b>
Intérêts et produits assimilés		5 328 210	5 662 791
Intérêts et charges assimilés		-339 851	-626 857
Revenus des titres à revenu variable			-
Commissions (produits)		27 839 953	30 217 429
Commissions (charges)		-5 167 847	-6 255 632
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation		195 699	583 844
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés		145 370	143 558
Autres produits d'exploitation bancaire	17	1 034 279	958 069
Autres charges d'exploitation bancaire		-	-
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>	16	<b>29 035 813</b>	<b>30 683 202</b>
Charges générales d'exploitation	18	-23 702 917	-25 043 634
Amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles		-2 169 880	-2 088 955
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>		<b>3 163 017</b>	<b>3 550 614</b>
Coût du risque	19	104 380	38 713
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>3 267 396</b>	<b>3 589 326</b>
Gains ou pertes sur actifs immobilisés		33 415	-
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>		<b>3 300 811</b>	<b>3 589 326</b>
Résultat exceptionnel	20	-294 747	86 669
Impôts sur les bénéfices	21	-691 963	-730 112
<b>RESULTAT NET</b>		<b>2 314 101</b>	<b>2 945 883</b>
Résultat net par action		0,04	0,05
Résultat net dilué par action		0,04	0,05

## **BOURSE DIRECT S.A.**

### **ANNEXE POUR L' EXERCICE CLOS** **LE 31 DECEMBRE 2016**

#### **1. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels des exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015 ont été établis conformément aux principes comptables généralement admis en France qui sont essentiellement ceux décrits ci-dessous. La société présente ses comptes dans le format requis pour les Entreprises d'Investissement (EI).

##### **1.1 Obligations et autres titres à revenu fixe, actions et autres titres à revenu variable**

Les titres sont classés en fonction de :

- leur nature : effets publics, obligations et autres titres à revenu fixe, actions et autres titres à revenu variable ;
- leur portefeuille de destination : transaction, placement, investissement correspondant à l'objet économique de leur détention.

Chaque catégorie de portefeuille suit la règle d'évaluation suivante :

- titres de transaction : ce sont les titres négociables sur un marché liquide qui sont acquis dans une intention de revente à brève échéance et dans un délai maximal de six mois. Ils font l'objet d'une évaluation sur la base de la valeur de marché à la date de clôture de l'exercice. Le solde des gains et des pertes latents ainsi constaté, de même que le solde des gains et pertes réalisés dans le cadre de cession des titres, est porté au compte de résultat.
- titres de placement : ce sont les titres qui sont acquis avec l'intention de les détenir durant une période supérieure à six mois, à l'exception de ceux qui entrent dans la catégorie des titres d'investissement. Les actions et autres titres à revenu variable sont inscrits au bilan à leur coût d'achat hors frais d'acquisition ou à leur valeur d'apport. Les obligations et autres titres à revenu fixe sont inscrits au bilan à leur prix d'acquisition hors frais d'acquisition, et concernant les obligations, hors intérêts courus non échus à la date d'acquisition. Les différences entre les prix d'acquisition et les valeurs de remboursement (primes si elles sont positives, décotes si elles sont négatives) sont enregistrées en compte de résultat sur la durée de vie des titres concernés.  
A la clôture de l'exercice, les titres sont évalués par rapport à leur valeur probable de négociation. Dans le cas de titres cotés, celle-ci est déterminée en fonction du cours de bourse le plus récent. Aucune compensation n'est opérée entre les plus et moins-values latentes ainsi constatées, et seules les moins-values latentes sont comptabilisées par l'inscription d'une provision pour dépréciation du portefeuille titres. Le calcul tient compte le cas échéant des gains provenant des éventuelles opérations de couverture effectuées.
- titres d'investissement : il s'agit de titres à revenu fixe que Bourse Direct a l'intention de détenir de façon durable et pour lesquels la société dispose de moyens lui permettant :
  - o soit de se protéger de façon permanente contre une dépréciation des titres due aux variations de taux d'intérêt au moyen d'une couverture par des instruments financiers à terme de taux d'intérêt ;
  - o soit de conserver effectivement les titres durablement par l'obtention de ressources, incluant les fonds propres disponibles globalement adossées et affectées au financement de ces titres.

Les titres d'investissement sont comptabilisés de manière identique aux titres de placement. Toutefois, à la clôture de l'exercice, les moins-values latentes ne donnent pas lieu à la constitution d'une dépréciation du portefeuille titres sauf s'il existe une forte probabilité de cession des titres à court terme, ou s'il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres.

## **1.2 Effets publics et valeurs assimilées**

Ce poste comprend les bons du Trésor et autres titres de créances sur des organismes publics émis en France, ainsi que les instruments de même nature émis à l'étranger, dès lors qu'ils sont éligibles aux interventions de la banque centrale du ou des pays où se trouve implanté l'établissement.

La valeur d'inventaire est déterminée par rapport au cours de ces bons, le jour de la clôture de l'exercice.

## **1.3 Créances sur la clientèle**

Les créances sur la clientèle comportent les créances vis-à-vis de sociétés liées ainsi que les créances de la clientèle. Ces créances sont enregistrées à leur valeur nominale après déduction des dépréciations économiquement nécessaires à la clôture de l'exercice.

La société applique les articles 2211-1 à 2231-5 et 2251 du Règlement ANC 2014-07 relatifs au traitement comptable du risque de crédit et distingue comptablement les encours sains des encours douteux ; lorsqu'un passage en perte est envisagé, du fait de la forte dégradation des perspectives de recouvrement, les encours douteux sont considérés comme compromis et identifiés en tant que tels.

## **1.4 Actions propres**

La société ne détient aucun de ses propres titres au 31 décembre 2016, et n'en a pas possédé au cours de l'exercice 2016.

## **1.5 Participations et autres titres détenus à long terme**

Il s'agit de titres ou de parts dans les entreprises liées dont la possession durable est estimée utile à l'activité de l'entreprise. Les titres et parts sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais d'acquisition. A la clôture de l'exercice, ces éléments sont, le cas échéant, dépréciés pour les ramener à leur valeur d'inventaire à la date de clôture. La valeur d'inventaire est déterminée par le biais d'une analyse multicritères : les principaux paramètres sont les perspectives de rentabilité et la quote-part de la société dans la situation nette.

## **1.6 Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles, valorisées à leur coût d'acquisition ou de production, sont amorties ou dépréciées selon les critères suivants :

- les amortissements des logiciels sont calculés selon la méthode linéaire sur 3 ans ;
- les marques ne sont pas amorties.

Le fonds commercial, dont la durée d'utilisation est non limitée conformément aux critères définis dans l'article 214-1 du règlement ANC n°2014-03, est enregistré au coût d'acquisition incluant les frais d'acquisition. Il fait l'objet d'une évaluation semestrielle de sa valeur d'utilité basée sur une méthode multicritères. Une dépréciation est enregistrée lorsque la valeur ainsi calculée est inférieure à la valeur nette comptable du fonds commercial.

Les autres immobilisations incorporelles sont principalement constituées de développements technologiques et font l'objet d'un amortissement linéaire sur une durée de 1 à 3 ans. Les logiciels produits par la société sont immobilisés sur la base de leur prix de revient, déterminé à partir des temps passés et d'un coût horaire, et des factures reçues de prestataires externes, dès lors que le projet est identifié et fait l'objet d'un cahier des charges précis. L'amortissement de ces logiciels débute dès leur mise en service, et est effectué sur la durée d'utilisation prévue, n'excédant pas 3 ans.

## **1.7 Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles brutes figurent au bilan à leur coût d'acquisition.

Les frais d'entretien et de réparation sont passés en charges de l'exercice, sauf ceux exposés pour une augmentation de productivité, ou la prolongation de la durée d'utilisation d'un bien.

Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations, et en accord avec la législation fiscale en vigueur. Ces durées sont principalement les suivantes :

	Nombre d'années
Agencements, installations des constructions	3 à 10
Installations générales	5 à 10
Matériel de bureau et informatique	2 à 5
Mobilier	5 à 10

## **1.8 Autres actifs**

Les autres actifs sont enregistrés à leur valeur nominale, après déduction des provisions et des amortissements économiquement nécessaires.

## **1.9 Comptes de négociation et de règlement**

Ce poste recouvre les comptes de négociation et de règlement qui enregistrent, au coût historique, dès la date de transfert de propriété, l'ensemble des achats et des ventes d'instruments financiers pour compte propre ou pour compte de tiers, dont les opérations de livraison et de règlement ne sont pas encore dénouées. Sur le marché au comptant français, la date de transfert de propriété est la date de négociation.

Lorsque la date de transfert de propriété est postérieure à la date de négociation, les titres sont, dans l'intervalle, inscrits au hors bilan.

Les comptes de négociation et de règlement englobent également les opérations sur titres (coupons, souscription ...) échues et non encore dénouées (cas de certaines places étrangères).

## **1.10 Provisions**

Les provisions pour risques et pour charges, conformément aux prescriptions des articles 322-2 à 322-3 et 323 du Règlement ANC 2014-03, sont destinées à couvrir des risques et des charges, nettement précisés quant à leur objet et que des événements survenus ou en cours à la clôture de l'exercice rendent probables.

## **1.11 Indemnités de départ à la retraite**

Les engagements relatifs aux indemnités de fin de carrière pour les salariés de la société sont évalués en application de la méthode préférentielle. Le calcul des engagements est fondé sur la méthode actuarielle. Selon cette méthode, le montant des engagements est déterminé en calculant le montant des prestations dues à la date de départ à la retraite en tenant compte d'une projection des salaires et de l'ancienneté à cette date. Sont ensuite pris en compte les facteurs d'actualisation et de probabilité de présence et de survie jusqu'à la date de départ à la retraite.

Les hypothèses actuarielles retenues dans le cadre de cette évaluation sont les suivantes :

- Taux d'escompte : 1.50 %
- Taux de mortalité : TH/TF 2000-2002
- Inflation : 1,3 %
- Taux de rotation : de 50 % à 0 % de 20 ans à 56 ans et plus
- Evolution future des salaires : de 1.0 % de 20 ans à 50 ans et plus
- Charges patronales : 60,0 %
- Age de départ à la retraite : de 61 à 67 ans selon l'année de naissance et le statut

Enfin, le ratio de l'ancienneté à la date d'évaluation est appliqué pour déterminer les engagements à la date d'évaluation. Le montant de cet engagement ainsi calculé est enregistré au passif du bilan dans le poste des provisions pour charges.

### **1.12 Reconnaissance des revenus**

Les revenus d'exploitation bancaire regroupés sous la rubrique "Commissions - Produits" sont essentiellement constitués par :

- les commissions et courtages,
- les revenus du SRD et du ROR,
- les droits de garde,
- les autres services offerts à la clientèle.

Ils sont reconnus sur la base du relevé des opérations de la période écoulée fourni par l'ensemble des intermédiaires négociateurs et teneurs de comptes.

Les frais de compensation, tenue de comptes et de négociation versés à l'intermédiaire qui exécute les ordres de clients sur le marché, ainsi que la rémunération des différents intermédiaires figurent en charges d'exploitation bancaire sous la rubrique "Commissions - Charges".

Les revenus connexes aux services d'investissement, correspondant aux activités suivantes qui se situent dans le prolongement des activités de Bourse Direct sont regroupés sous la rubrique « Autres produits d'exploitation bancaire » :

- les rémunérations de comptes clients,
- les produits d'activités annexes,
- les autres produits financiers.

Les revenus de trésorerie sont reconnus sur la base du taux d'intérêt applicable à la date d'arrêté, compte tenu du fait que les placements sont maintenus jusqu'à leur échéance.

Le chiffre d'affaires est la somme des produits de commissions, des revenus connexes, des revenus de trésorerie ainsi que des gains sur opérations de portefeuille de négociation liés à l'activité clients.

### **1.13 Résultat exceptionnel**

Le résultat exceptionnel enregistre l'ensemble des éléments qui, du fait de leur nature ou de leur montant, ne peuvent pas être rattachés aux activités ordinaires de l'entreprise.

### **1.14 Résultat net par action**

Le résultat par action est obtenu en divisant le résultat net revenant à la société par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, déduction faite des titres d'autocontrôle. Le résultat dilué par action correspond à la division entre, au numérateur, le résultat net de la société avant dilution corrigé des éléments liés à l'exercice des instruments dilutifs et, au dénominateur, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice augmenté du nombre d'actions qui seraient créées dans le cadre de l'exercice des instruments dilutifs, déduction faite des titres d'autocontrôle.

Au 31 décembre 2016, il n'existe aucun élément dilutif.

## **2. CHANGEMENT DE METHODES COMPTABLES**

Par rapport aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2015, la société n'a procédé à aucun changement de méthodes comptables.

## ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

### 3. CAISSE, CREANCES ET DETTES SUR LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

Les comptes de banque et de caisse s'analysent comme suit :

(En euros)	Créances		Dettes	
	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2016	31.12.2015
Caisse				
Comptes ordinaires à vue	113 956 472	92 008 115	1 794 338	1 750 642
Créances et dettes à terme	431 718 810	313 187 785	61 309 099	82 009 411
<b>TOTAL</b>	<b>545 675 282</b>	<b>405 195 900</b>	<b>63 103 437</b>	<b>83 760 053</b>

Bourse Direct place les fonds déposés par sa clientèle principalement sur des comptes rémunérés, dans le cadre de ses obligations réglementaires sur le cantonnement des actifs de la clientèle des entreprises d'investissement.

La trésorerie de la société, qui s'élève au 31 décembre 2016 à 52 959 274 euros est présentée sous cette rubrique, ainsi que dans le poste des « obligations et autres titres à revenu variable » (cf. note 4)

Au 31 décembre 2016, le dépôt de garantie versé par Bourse Direct dans le cadre de l'activité sur les marchés dérivés de sa clientèle est présenté sous la rubrique « Créances sur des sociétés liées » dans les autres actifs (cf. note 10).

Les dettes à terme d'un montant de 61 309 099 euros sont liées au financement des positions différées (SRD et ROR) de la clientèle de la société.

Ces créances sont mobilisables à tout moment ; les dettes ont une échéance inférieure à un an.

### 4. OBLIGATIONS ET AUTRES TITRES A REVENU FIXE

(En euros)	31.12.2016	31.12.2015
BMTN	29 040 534	29 043 821
<b>TOTAL</b>	<b>29 040 534</b>	<b>29 043 821</b>

Au cours de l'exercice 2016, Bourse Direct a poursuivi le placement d'une partie de sa trésorerie propre en bons à moyen terme négociables émis par un établissement appartenant à un grand groupe bancaire français.

### 5. ACTIONS ET AUTRES TITRES A REVENU VARIABLE ET DETTE REPRESENTEE PAR UN TITRE

Au 31 décembre 2016, les postes « Actions et autres titres à revenu variable » et « Dettes représentées par un titre » se compose de la façon suivante :

(En euros)	Actif		Passif	
	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2016	31.12.2015
Actions et autres titres à revenu variable (Actif) / Dettes représentées par un titre (Passif)	70 442 052	99 287 806	7 869 723	4 525 633
<b>TOTAL</b>	<b>70 442 052</b>	<b>99 287 806</b>	<b>7 869 723</b>	<b>4 525 633</b>

Les titres de transaction sont détenus dans le cadre de l'activité à règlement différé des clients de Bourse Direct. Au 31 décembre 2016, ce poste présente de façon décompensée les opérations selon qu'elles sont acheteuses ou vendeuses.

## 6. PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME

Au 31 décembre 2016, Bourse Direct détient un investissement total de 1 070 847 euros dans la société EASDAQ N.V., société non cotée établie en Belgique, soit une participation de 10,84 %.

Au 31 décembre 2016, cette participation a fait l'objet d'une évaluation multicritères visant à s'assurer que sa valeur d'utilité est au moins égale à sa valeur nette comptable ; cette méthode comprend comme critères principaux une analyse de cash-flows actualisés basée sur les prévisions de la société.

Dans le cadre de ces évaluations, les principaux paramètres utilisés dans le cadre de l'actualisation des cash-flows et de la détermination de la valeur terminale sont les suivants :

Taux d'actualisation :	7,3 %
Durée de l'actualisation :	5 ans
Taux de croissance à long terme :	2 %
Taux de croissance de l'activité :	selon le budget entériné par la société.

Le taux d'actualisation est appliqué sur le résultat après impôt.

La sensibilité de la valeur d'utilité ainsi déterminée à la variation des deux premières hypothèses clefs est faible. Ainsi, une augmentation de 100 points de base appliquée au taux d'actualisation n'entraînerait pas une baisse de la valeur d'utilité qui nécessiterait de constater une dépréciation ; il en est de même pour une réduction de 100 points de base du taux de croissance à long terme.

Sur la base de cette analyse, aucune dépréciation n'est nécessaire au 31 décembre 2016.

## 7. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La variation des immobilisations incorporelles qui sont inscrites à l'actif en application des principes décrits en note 1.6, et des amortissements correspondants se présente comme suit :

(En euros)	Valeur brute au 31.12.2015	Augmentation	Diminution	Valeur brute au 31.12.2016
Marques et brevets	92 994	-	-76 225	16 769
Logiciels et autres immobilisations incorporelles	14 025 852	890 127	-185 779	14 730 200
Fonds commercial	13 571 810	-	-	13 571 810
Immobilisations incorporelles en cours	1 984 054	1 327 519	-1 243 505	2 068 068
<b>TOTAL</b>	<b>29 674 710</b>	<b>2 217 646</b>	<b>-1 505 509</b>	<b>30 386 847</b>

(En euros)	Amortissements et dépréciations cumulés au 31.12.2015	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Amortissements et dépréciations cumulés au 31.12.2016
Marques et brevets	76 225	-	-76 225	-
Logiciels et autres immobilisations incorporelles	11 523 946	1 446 898	-184 676	12 786 168
Fonds commercial	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>11 600 171</b>	<b>1 446 898</b>	<b>-260 901</b>	<b>12 786 168</b>

Valeurs Nettes Comptables (En euros)	Valeurs Nettes Comptables 31/12/2016	Valeurs Nettes Comptables 31.12.2015
Marques et brevets	16 769	16 769
Logiciels et autres immobilisations incorporelles	1 944 032	2 501 906
Fonds commercial	13 571 810	13 571 810
Immobilisations en cours	2 068 068	1 984 054
<b>TOTAL</b>	<b>17 600 679</b>	<b>18 074 539</b>

Le poste « Fonds commercial » comprend les fonds de commerce acquis ou intégrés par Bourse Direct lors d'opérations de croissance externe. Cette clientèle est toujours exploitée par la société au travers de ses différentes marques.

Sur une base semestrielle, le fonds commercial fait l'objet d'une étude multicritères visant à s'assurer que sa valeur d'utilité est au moins égale à sa valeur nette comptable ; cette méthode comprend comme critères principaux une analyse de cash-flows actualisés ainsi que d'autres indicateurs d'activité tels que le nombre de comptes clients ou le niveau d'activité de la clientèle (volume d'ordres exécutés). Dans le cadre de ces évaluations, les principaux paramètres utilisés dans le cadre de l'actualisation des cash-flows et de la détermination de la valeur terminale sont les suivants :

Taux d'actualisation :	6,9 %
Durée d'actualisation :	5 ans
Taux de croissance à long terme :	2 %
Taux de croissance de l'activité et du volume d'ordres exécutés:	entre 3 % et 5 % selon l'échéance.

Le taux d'actualisation est appliqué sur le résultat après impôts.

La sensibilité de la valeur d'utilité ainsi déterminée à la variation de la première et troisième hypothèse est faible. Ainsi, une augmentation de 100 points de base appliquée au taux d'actualisation n'entraînerait pas une baisse de la valeur d'utilité qui nécessiterait de constater une dépréciation ; il en est de même pour une réduction de 100 points de base du taux de croissance à long terme.

La sensibilité de la valeur d'utilité à la variation de la quatrième hypothèse est plus importante mais une réduction de 100 points de base appliquée au taux de croissance ne nécessiterait pas de constater de dépréciation.

Les immobilisations en cours comprennent principalement des logiciels et développements informatiques en cours de réalisation par la société.

## 8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La variation des immobilisations corporelles qui sont inscrites à l'actif en application des principes décrits en note 1.7, et des amortissements correspondants se présentent comme suit :

(En euros)	Valeur brute au 31.12.2015	Augmentation	Diminution	Valeur brute au 31.12.2016
Agencements, installations	999 543	-	-870 307	129 236
Matériel de transport	10 011	-	-10 011	-
Matériel de bureau informatique	4 536 424	454 355	-1 005 780	3 984 999
Mobilier	135 117	1 412	-128 851	7 678
Immobilisations corporelles en cours	333 026	51 861	-384 887	-
<b>TOTAL</b>	<b>6 014 121</b>	<b>507 628</b>	<b>-2 399 836</b>	<b>4 121 913</b>

(En euros)	Amortissements cumulés au 31.12.2015	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Amortissements cumulés au 31.12.2016
Agencements, installations	684 500	44 782	-642 055	87 227
Matériel de transport	10 011	-	-10 011	-
Matériel de bureau informatique	3 449 635	675 976	-990 582	3 135 029
Mobilier	118 052	2 224	-114 320	5 956
<b>TOTAL</b>	<b>4 262 198</b>	<b>722 982</b>	<b>-1 756 968</b>	<b>3 228 212</b>

Valeurs Nettes Comptables (En euros)	Valeurs Nettes Comptables 31.12.2016	Valeurs Nettes Comptables 31.12.2015
Agencements, installations	42 009	315 043
Matériel de transport	-	-
Matériel de bureau informatique	849 970	1 086 789
Mobilier	1 722	17 065
Immobilisations corporelles en cours	-	333 026
<b>TOTAL</b>	<b>893 701</b>	<b>1 751 923</b>

## 9. COMPTES DE NEGOCIATION ET DE REGLEMENT

Ce poste se décompose de la façon suivante :

(En euros)	Actif		Passif	
	31.12.2016	31.12.2015	31.12.2016	31.12.2015
Comptes de négociation et règlement	9 996 968	6 838 619	9 969 751	12 829 146
<b>TOTAL</b>	<b>9 996 968</b>	<b>6 838 619</b>	<b>9 969 751</b>	<b>12 829 146</b>

Les comptes de négociation et de règlement résultent des opérations sur titres menées par Bourse Direct dans le cadre de son activité de compensateur-négociateur et constituent principalement des comptes de suspens techniques vis-à-vis du marché.

## 10. AUTRES ACTIFS

Ils s'analysent comme suit :

(En euros)	31.12.2016	31.12.2015
Immobilisations financières	255 441	212 207
Personnel	2 916	2 340
Etat et organismes sociaux	577 564	1 170 018
Débiteurs divers	12 833	124 030
Créances sur des sociétés liées	7 495 789	12 594 424
<b>TOTAL</b>	<b>8 344 543</b>	<b>14 103 019</b>

A l'exception des immobilisations financières, principalement composées de dépôts et cautionnements constitués dans le cadre des activités de la société, les autres actifs sont tous à échéance de moins d'un an.

Au 31 décembre 2016, les créances sur des sociétés liées représentent le dépôt de garantie versé par Bourse Direct dans le cadre de l'activité sur les marchés dérivés de sa clientèle.

## 11. COMPTES DE REGULARISATION ACTIF

La nature des principales composantes de ces comptes de régularisation est précisée ci-dessous :

(En euros)	31.12.2016	31.12.2015
Charges constatées d'avance	758 155	994 921
<i>Maintenance informatique</i>	<i>415 171</i>	<i>610 183</i>
<i>Achat d'informations et de flux</i>	<i>138 200</i>	<i>182 099</i>
<i>Redevances – Licences</i>	<i>98 449</i>	<i>102 945</i>
<i>Divers</i>	<i>106 335</i>	<i>99 694</i>
Produits à recevoir	360 234	433 558
<b>TOTAL</b>	<b>1 118 389</b>	<b>1 428 479</b>

## 12. OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE

Ce poste se décompose de la façon suivante :

(En euros)	31.12.2016	31.12.2015
<b>Actifs</b>		
Créances sur des sociétés liées	8 991 177	8 616 046
Créances clients	6 072 118	6 240 454
Dépréciation de créances douteuses	-484 771	-589 151
<b>TOTAL</b>	<b>14 578 524</b>	<b>14 267 349</b>
<b>Passif</b>		
Comptes courants vis-à-vis de sociétés liées	102 916	227 079
Clients de la société de bourse	89 721	71 499
Avoirs de la clientèle	522 576 775	397 526 357
<b>TOTAL</b>	<b>522 769 412</b>	<b>397 824 935</b>

Ces créances et ces dettes ont une échéance de moins d'un an exception faite de créances clients d'un montant total de 477 097 euros au 31 décembre 2016.

Ces créances clients à plus d'un an sont considérées comme douteuses et font l'objet d'une dépréciation à 100 % pour la part non couverte par les garanties obtenues par la société lorsqu'une espérance de recouvrement existe ; dans le cas contraire, ces créances sont passées en perte (cf. note 19).

Ce poste comprend également une créance litigieuse sur un client de la société ; Bourse Direct n'encourt aucun risque sur cette créance, celle-ci ayant fait l'objet d'une garantie par sa maison-mère (cf. note 22.1).

### 13. AUTRES PASSIFS ET COMPTES DE REGULARISATION

Les autres passifs et comptes de régularisation s'analysent comme suit :

(En euros)	31.12.2016	31.12.2015
Fournisseurs	1 999 257	2 556 096
Provision pour primes, congés payés et participation	961 499	1 111 457
Dettes sociales et fiscales	1 260 723	1 269 229
Dépôts de garantie clients	17 004 326	14 820 290
Créditeurs divers	1 690 715	1 690 718
<b>Autres passifs</b>	<b>22 916 520</b>	<b>21 447 791</b>
Charges à payer	654 220	1 245 525
Produits constatés d'avance	2 000	2 295
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>656 220</b>	<b>1 247 821</b>
<b>TOTAL autres passifs et comptes de régularisation</b>	<b>23 572 740</b>	<b>22 695 612</b>

Les autres passifs sont tous à échéance de moins d'un an.

Les sommes présentées sous la rubrique « dépôts de garantie clients » correspondent aux sommes données en garantie par les clients dans le cadre de leur activité à règlement différé et sur les marchés dérivés.

### 14. PROVISIONS

Les mouvements de provisions se présentent comme suit :

(En euros)	Montant à l'ouverture de l'exercice 2016	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Montant au 31-déc-16
			Utilisées	Non utilisées	
<b>Provisions:</b>					
- liées au personnel	9 000	-	-9 000	-	-
- liées aux litiges clients et autres	-	-	-	-	-
Provisions pour impôts	-	-	-	-	-
Autres provisions	-	-	-	-	-
<b>Sous total des provisions</b>	<b>9 000</b>	<b>-</b>	<b>- 9 000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Provision pour indemnité de départ à la retraite	503 154	117 932	-	-	621 086
<b>Total</b>	<b>512 154</b>	<b>117 932</b>	<b>-9 000</b>	<b>-</b>	<b>621 086</b>

## 15. CAPITAUX PROPRES ET PLANS DONT LE PAIEMENT EST FONDE SUR DES ACTIONS

### 15.1 Variation des capitaux propres

A la clôture de l'exercice, le capital social est composé de 55 955 383 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,25 euro chacune.

	31 Décembre 2015	Affectation résultat 2015	Dividende versé	Résultat de la période	31 Décembre 2016
Capital social	13 988 846	-	-	-	13 988 846
Prime d'émission	23 126 593	-	-	-	23 126 593
Réserves	1 238 032	161 000	-	-	1 399 032
Report à nouveau	13 722 129	2 784 883	-	-	16 507 012
Résultat de la période	2 945 883	-2 945 883	-	2 314 101	2 314 101
<b>Total</b>	<b>55 021 482</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 314 101</b>	<b>57 335 584</b>

#### *Affectation du résultat 2015*

Conformément à la décision de l'Assemblée Générale des actionnaires qui s'est tenue le 11 mai 2016, le résultat 2015 a été affecté de la sorte :

Dotation à la réserve légale	161 000,00 euros
Report à nouveau	2 784 883,41 euros
	<hr/>
	2 945 883,41 euros

#### *Affectation du résultat 2016*

Il sera proposé à l'Assemblée générale des actionnaires du 11 mai 2017 d'affecter le résultat de l'exercice en totalité en report à nouveau.

#### *Capital social*

Le capital social est resté inchangé au cours de l'exercice 2016.

### 15.2 Plan d'options de souscription d'actions

Au 31 décembre 2016, il n'existe aucun plan de souscription d'actions en vigueur.

### 15.3 Actions propres

Au 31 décembre 2016, Bourse Direct ne détient aucun de ses propres titres, et n'en a pas possédé au cours de l'exercice 2016.

## 16. PRODUIT NET BANCAIRE

Le produit net bancaire s'établit à 29 035 813 euros en 2016, à comparer à 30 683 202 euros en 2015, soit une baisse de 5,4 %. Les principales composantes du produit net bancaire sont les suivantes :

- des produits de commission en baisse par rapport à l'exercice 2015 et qui s'établissent à 27 839 953 euros en 2016, contre 30 193 185 euros en 2015 ;
- des frais d'exécutions des transactions pour un montant de 5 167 847 euros en 2016 en baisse de 17,4 % par rapport au 31 décembre 2015 (6 255 632 euros) ;

pour un nombre total d'ordres exécutés de 3,8 millions contre de 4,7 millions d'ordres en 2015, soit une baisse de 18 % et un chiffre d'affaires de 34 017 073 euros en baisse de 8,3 % par rapport à 2015.

Les autres revenus - hors autres produits d'exploitation bancaire - proviennent essentiellement de produits de trésorerie et de tenue de comptes.

## 17. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE

Les autres produits d'exploitation bancaire se décomposent comme suit :

(En euros)	2016	2015
Produits réalisés avec les sociétés liées	278 316	86 434
Autres produits	755 963	871 635
<b>TOTAL</b>	<b>1 034 279</b>	<b>958 069</b>

Les autres produits sont principalement constitués de prestations informatiques et de ventes d'espace publicitaire.

## 18. CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

Les charges générales d'exploitation se composent comme suit :

(En euros)	2016	2015
Rémunération du personnel	6 066 524	6 030 824
Charges sociales	3 024 477	3 043 533
Impôts et taxes	1 189 070	1 175 113
Autres services techniques	8 021 415	8 221 972
Honoraires et frais annexes	1 084 055	2 339 707
Publicité, publications et relations publiques	1 859 918	1 710 332
Participation des salariés	-	-
Frais postaux et de télécommunication	518 100	623 149
Autres charges d'exploitation	1 939 358	1 899 004
<b>TOTAL</b>	<b>23 702 917</b>	<b>25 043 634</b>

Les charges générales d'exploitation de la société sont constituées de frais de personnel, pour un montant de 9 091 001 euros en 2016, contre 9 074 357 euros en 2015.

Les charges sociales incluent un montant de 619 565 euros au titre des charges de retraite.

## 19. COUT DU RISQUE

Ce poste d'un montant de 104 380 euros en 2016, contre 38 713 euros en 2015 est principalement constitué de reprises de dépréciation de créances de clients.

## 20. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Les produits et charges exceptionnels comprennent les éléments suivants :

(En euros)	2016	2015
Autres charges et produits exceptionnels	-294 747	86 669
<b>TOTAL</b>	<b>-294 747</b>	<b>86 669</b>

En 2016, la société constate un résultat exceptionnel de – 294 747 euros principalement lié au déménagement du siège social de la société..

## 21. IMPOT SUR LES BENEFICES

Bourse Direct constate au titre de l'exercice 2016 une charge d'impôt de 691 963 euros.

Cette charge comprend notamment un impôt courant d'un montant de 1 009 311 euros ainsi qu'un crédit d'impôt recherche d'un montant de 317 348 euros pour l'exercice 2016. Aucune charge d'impôt relative au résultat exceptionnel n'est à constater.

## 22. AUTRES INFORMATIONS

### 22.1 Engagements hors-bilan

(En euros)	31.12.2016	31.12.2015
<b>Engagements donnés</b>		
Titres en conservation	2 280 448 525	2 131 285 273
Titres à livrer	69 794 305	95 143 472
Garantie à 1ère demande donnée		
Autres engagements donnés		
<b>TOTAL</b>	<b>2 350 242 830</b>	<b>2 226 428 745</b>
<b>Engagements reçus</b>		
Titres à recevoir	68 636 476	86 913 667
Découvert autorisé des banques		
Caution reçue sur découvert autorisé		
Caution reçue sur garantie à 1ère demande		
Autres garanties reçues de la clientèle	4 754 000	4 754 000
Autres engagements reçus		
<b>TOTAL</b>	<b>73 390 476</b>	<b>91 667 667</b>

Les titres à livrer et à recevoir reflètent les opérations d'achats et de ventes de titres pour le compte des clients de la société.

## 22.2 Eléments de l'actif et du passif relatifs à des entreprises liées

(En euros)	Opération avec la clientèle (actif)	Opération avec la clientèle (passif)	Emprunt subordonné
E-VIEL	-	5 238	14 000 000
VIEL & Cie	47 452	-	-
Autres Sociétés liées	8 943 725	97 678	-

(En euros)	Autres Actifs	Autres Passifs
Autres Sociétés liées	7 495 789	-

Au cours de l'exercice 2012, la société E-VIEL, actionnaire majoritaire de Bourse Direct, a consenti à la société un prêt subordonné d'un montant de 14 000 000 euros. Ce prêt, dont les conditions d'octroi et de remboursement répondent aux caractéristiques définies par le règlement 90-02 du Comité de la réglementation bancaire et financière relatif aux fonds propres est assimilable à des fonds propres prudentiels. Il est consenti pour une durée indéterminée, il ne peut être remboursé qu'à l'initiative de l'emprunteur après accord du Secrétariat Général de l'Autorité de Contrôle Prudentiel. En février 2016, le taux a été révisé dans un contexte de marché de baisse des taux passant d'un taux d'intérêt annuel de 2,80 % à 2 %.

## 22.3 Effectif

	2016	2015
Effectif à la clôture	118	118
. Cadre	87	85
. Non cadre	31	33
Effectif moyen	117	116

## 22.4 Rémunération des dirigeants

Les rémunérations allouées aux membres du Conseil de surveillance et du Directoire, se répartissent de la façon suivante :

(En euros)	2016
Conseil de surveillance	10 000
Directoire	406 635
<b>TOTAL</b>	<b>417 000</b>

Les membres du Conseil de surveillance indépendants perçoivent une enveloppe globale de jetons de présence d'un montant net de 10 000 euros.

Les autres membres du Conseil de Surveillance ne perçoivent aucune rémunération au titre de leur mandat social.

Conformément à l'article L. 225-43 du Code de commerce, aucune avance ni aucun crédit n'a été consenti aux dirigeants de la société.

## 22.5 Compte Personnel de Formation (CPF)

Suite à la loi du 5 mars 2014 instaurant la mise en place du compte personnel de formation (CPF) en remplacement du DIF à compter du 1er janvier 2015, les heures de formation acquises au titre du DIF jusqu'au 31 décembre 2014 (soit 9 303 heures) sont conservées par les salariés et pourront être mobilisées dans les conditions du CPF jusqu'au 31 décembre 2020.

Bourse Direct participe au financement du CPF par le biais de la contribution unique à hauteur de 1 % de sa masse salariale.

## 22.6 Risques potentiels

Bourse Direct opère dans le secteur financier et fait l'objet d'une surveillance par les autorités de régulation prudentielle et de marché. Ainsi, des contrôles, pouvant déboucher sur des procédures, sont régulièrement diligentés au sein de la société dans le cadre de cette surveillance.

## 22.7 Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires versés en 2016 et 2015 par la société à ses commissaires aux comptes sont les suivants :

	<i>Ernst &amp; Young Audit</i>				<i>Fidorg Audit</i>			
	<i>Montant (€ HT)</i>		<i>%</i>		<i>Montant (€ HT)</i>		<i>%</i>	
	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015
<b>Audit</b>								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels	82 750	82 750	56%	56%	65 500	65 500	44%	44%
Emetteur	82 750	82 750	56%	56%	65 500	65 500	44%	44%
Filiales intégrées globalement	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes	-	-	-	-	-	-	-	-
Emetteur	-	-	-	-	-	-	-	-
Filiales intégrées globalement	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Sous-total</i>	<b>82 750</b>	<b>82 750</b>	<b>56%</b>	<b>56%</b>	<b>65 500</b>	<b>65 500</b>	<b>44%</b>	<b>44%</b>
<b>Autres prestations rendues par les réseaux</b>								
Juridique, fiscal, social	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres (préciser si > 10 % des honoraires d'audit)	5 040	5 040	100%	100%	-	-	-	-
<i>Sous-total</i>								
	<b>5 040</b>	<b>5 040</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
	<b>87 790</b>	<b>87 790</b>	<b>57%</b>	<b>57%</b>	<b>65 500</b>	<b>65 500</b>	<b>43%</b>	<b>43%</b>

## 23 - INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIERES

Au 31 décembre 2016, Bourse Direct ne détient aucune valeur mobilière.

## 24 – TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

En K€	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Dépréciation des prêts et avances aux filiales	Provision pour risques filiales	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par les sociétés au cours de l'exercice
				Brute	Nette							
EASDAQ NV	149 657	-147 995	10,84%	1 071	1 071	-	-	-	-	5 043	442	-

## **25 – CONSOLIDATION DE BOURSE DIRECT**

Bourse Direct ne contrôle aucune filiale et n'établit par conséquent pas de comptes consolidés. La société est par ailleurs intégrée dans la consolidation des comptes de VIEL & Cie, dont le siège social est situé au 9, Place Vendôme - 75001 Paris, et dont la maison mère est Viel et Compagnie-Finance ; 23 Place Vendôme - 75001 PARIS.